

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.100

L'An Deux Mille Un, le 24 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

13 SEPTEMBRE 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

13 SEPTEMBRE 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme BRAULT par Mme GRAMMATICO  
Mme CROUE par M. LE GUEUT  
Mlle ISENDICK par M. COASSIN  
Mlle LABEYRIE par Mme GEOFFROY

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme MONTRON, M. CARRIE, Mlle TURPIN

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 30

Mme DURAND Valérie a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : ECOLE DE L'YEUSE : AVIS DEFAVORABLE A LA FERMETURE D'UNE CLASSE

**VOTE** : UNANIMITE

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en réunion de la Commission Administrative Départementale Paritaire (C.A.D.P.) le 7 septembre 2001, a décidé la fermeture de la cinquième classe élémentaire de l'école de l'Yeuse.

En effet, la moyenne d'élèves par classe élémentaire à prendre en compte, pour le Département de la Charente-Maritime, est égale à 26,5.

Or, en fonction des effectifs à la rentrée, 93 inscrits plus cinq élèves en cours de sédentarisation à venir, le taux par classe est inférieur, à savoir 24,5, au seuil départemental.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 7 septembre 2001,
- APRES en avoir délibéré

#### **DECIDE**

- Néanmoins, d'émettre un avis défavorable à la fermeture de la cinquième classe élémentaire à l'école de l'Yeuse

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 septembre 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS